

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ
LE 31 DÉCEMBRE 2012**

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Index

aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

	<u>Page</u>
Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés	1.
Rapport des auditeurs indépendants	2 -3.
État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé	4.
État de la situation financière consolidé	5.
État de la variation de l'actif net consolidé	6.
État des flux de trésorerie consolidé	7.
Notes aux états financiers consolidés	8 - 25.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

États financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte présentés dans ce rapport sont la responsabilité de la direction du Village et ont été préparés en conformité avec la législation et en conformité avec les Normes comptables Canadiennes du secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des comptables agréés. Un résumé des principales conventions comptables est décrit à la note 3 afférente aux états financiers consolidés. La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations fondées sur le jugement de la direction, en particulier lorsque les opérations touchant l'exercice en cours ne peuvent pas être déterminées avec certitude avant les périodes futures.

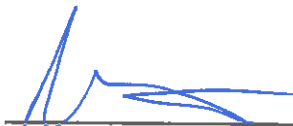
La gestion du Village maintient un système de contrôles internes visant à fournir une assurance raisonnable que les actifs sont protégés, que les opérations sont autorisées et enregistrées adéquatement dans le respect des exigences législatives et réglementaires, et une information financière fiable est disponible en temps opportun pour la préparation des états financiers consolidés. Ces systèmes sont surveillés et évalués par la direction.

Le maire et le conseil rencontrent la direction afin de réviser les états financiers consolidés et discutent de toutes questions concernant l'information financière ou le contrôle interne avant d'approuver les états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été audités par Allen, Paquet & Arseneau, LLP, auditeurs externes indépendants nommés par le Village. Le rapport des auditeurs indépendants suivant résume leurs responsabilités, les limites de leur audit et leur opinion sur les états financiers consolidés du Village.



Directeur administratif



Secrétaire-trésorier



Allen, Paquet & Arseneau LLP

Chartered Accountants • Comptables agréés CA[†]

TELEPHONE: (506) 546-1460
FAX: (506) 546-9950
www.apa-ca.com

Partners / Associés
David L. Allen, C.A.
Yves Arseneau, C.A.
Tony Babin, C.A.
Alvin Bell, C.A.
Alain Pitre, C.G.A.

270, av. Douglas Ave, Suite 200
C.P. / P.O. Box 482
Bathurst, N.B.
E2A 3Z4

2.

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

À son Honneur le Maire
et aux membres du conseil municipal du Village Incorporé de Pointe-Verte

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons audités les états financiers consolidés ci-joints du Village Incorporé de Pointe-Verte, qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1er janvier 2011 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et des flux de trésorerie consolidé pour les exercices terminés le 31 décembre 2011 et 2012, de même qu'un résumé des principes comptables importants et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction au regard des états financiers consolidés

La Municipalité est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'inexactitudes importantes, résultant de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers consolidés sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que nous nous conformions aux normes de déontologie en vigueur et que l'audit soit planifié et exécuté de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes.

L'audit comprend la mise en œuvre de procédures en vue d'obtenir les éléments probants à l'appui des montants et des autres renseignements présentés dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés contiennent des inexactitudes importantes résultant de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de la Municipalité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit pertinentes, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Municipalité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des principes comptables retenus et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Municipalité, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme consolidé, soit le Parc Atlas, reçoit des revenus de vente de boissons, de nourriture et fait la location d'équipements pour lesquels il n'est pas possible de vérifier de façon satisfaisante s'ils ont tous été comptabilisés. Par conséquent, notre audit de ces revenus s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des ventes reçues, de l'excédent des revenus sur les dépenses, de l'actif et du surplus.

Nous estimons qu'à l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe précédent, les éléments probants obtenus sont suffisants et pertinents pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Village Incorporé de Pointe-Verte au 31 décembre 2012, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada tel qu'indiqué dans le Manuel sur la comptabilité dans le secteur public (CSP).

270, av. Douglas Ave
C.P. / P.O. Box 482
Bathurst, NB E2A 3Z4

207, rue Roseberry Street
C.P. / P.O. Box 519
Campbellton, NB E3N 3G9

356, rue Canada Street
St-Quentin, NB
E8A 1H7

829-1 King George Highway
Miramichi, NB
E1V 1P9

Le groupe  The AC Group

de firmes comptables indépendantes limitée

Of Independent Accounting Firms Limited

Informations comparatives

Sans pour autant modifier notre opinion, nous attirons l'attention sur la note 2 des états financiers consolidés qui indique que le Village Incorporé de Pointe-Verte a adopté les normes canadiennes pour le secteur public le 1er janvier 2011 et que sa date de transition était le 1er janvier 2011. Ces normes ont été appliquées rétrospectivement par la direction aux informations comparatives contenues dans ces états financiers consolidés, y compris l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2011 et l'état des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé, de la variation de l'actif net consolidé et des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2011.

Bathurst (N.-B.)

Le 29 avril 2013

Allen, Paquet & Arsenau LLP
Comptables agréés

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État des résultats d'exploitation et du surplus accumulé consolidé**

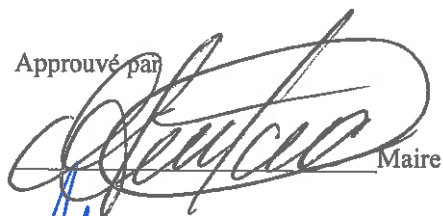
Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2012	2012	2011
	(Non-audit) Budget Note 17	Actuel Note 13	Redressé Note 13
PRODUITS			
Mandat d'imposition	515 734 \$	515 734 \$	494 562 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements			
- Services des transports	57 977	58 038	58 345
Subventions inconditionnelles	188 019	188 019	191 856
Vente du service d'égout et autre	148 201	139 974	145 753
Autres revenus de provenance externes et internes	11 978	146 785	110 064
Intérêts	-	37 359	29 658
Revenus du Parc Atlas (Note 16)	-	53 830	65 741
	921 909	1 139 739	1 095 979
CHARGES			
Services d'administration générales	286 811	309 907	300 529
Services de protection	232 258	254 343	245 263
Services des transports	159 231	162 484	169 747
Services d'hygiène	64 256	63 151	62 128
Services d'urbanisme	8 820	8 820	9 191
Services récréatifs et culturels	2 098	123 829	162 889
Services financiers	8 433	8 054	20 707
Raccordement et évacuation des eaux d'égouts	56 669	103 341	148 188
	818 576	1 033 929	1 118 642
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL (NOTE 12)	103 333 \$	105 810 \$	(22 663) \$
SURPLUS ACCUMULÉ, début de l'exercice		2 625 826	2 648 489
SURPLUS ACCUMULÉ, fin de l'exercice		2 731 636 \$	2 625 826 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
État de la situation financière consolidé

Au 31 décembre	2012	Redressé 2011	Redressé 1er janvier 2011
ACTIFS FINANCIERS			
Encaisse	277 338 \$	303 936 \$	97 866 \$
Dépôts à terme	229 281	146 668	71 148
Remises gouvernementales à recevoir (Note 4)	18 278	9 626	14 396
Comptes à recevoir	49 373	38 105	51 897
Subventions à recevoir	-	-	30 856
Intérêts à recevoir	2 356	676	183
	576 626	499 011	266 346
PASSIFS			
Découvert bancaire	13 000	18 000	1 000
Comptes à payer et frais courus	93 360	64 892	83 936
Revenus différés	109 368	152 726	4 000
Dettes à long terme (Note 5)	160 000	180 000	206 000
	375 728	415 618	294 936
ACTIF NET (DETTE NETTE) (Page 6)	200 898	83 393	(28 590)
ACTIFS NON FINANCIERS			
Immobilisations corporelles (Note 11)	7 464 977	7 331 277	7 305 548
Amortissement cumulé	(4 949 943)	(4 788 844)	(4 628 469)
	2 515 034	2 542 433	2 677 079
Charges payées d'avance	15 704	-	-
	2 530 738	2 542 433	2 677 079
SURPLUS ACCUMULÉ (Page 4)	2 731 636 \$	2 625 826 \$	2 648 489 \$

Approuvé par

 Maire

 Administrateur

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

État de la variation de l'actif net consolidé

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	2012	2011
Surplus annuel avant redressements	105 810 \$	192 281 \$
Ajustements aux exercices antérieurs :		
- Déficit de l'avant-dernier exercice	-	(29 150)
- Amortissement	-	(160 375)
- Charges capitalisées antérieurement	-	(38 899)
- Immobilisations passées en charges antérieurement	-	13 480
Surplus (déficit) annuel après redressements	105 810	(22 663)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(133 700)	(25 729)
Amortissement d'immobilisations corporelles	161 099	160 375
	133 209	111 983
Acquisition de charges payées d'avance	(15 704)	-
AUGMENTATION DE L'ACTIF NET	117 505	111 983
ACTIF NET (DETTE NETTE), début de l'exercice	83 393	(28 590)
ACTIF NET, fin de l'exercice (Page 5)	200 898 \$	83 393 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**État des flux de trésorerie consolidé**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2012

2011

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Surplus (déficit) annuel	105 810 \$	(22 663) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	161 099	160 375
Dépôts à terme	(82 613)	(75 520)
Comptes à recevoir	(19 920)	18 562
Subventions à recevoir	-	30 856
Intérêts à recevoir	(1 680)	(493)
Charges payées d'avance	(15 704)	-
Comptes à payer et frais courus	28 468	(19 044)
Revenus différés	(43 358)	148 726
	132 102	240 799

ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

Acquisition d'immobilisations corporelles	(133 700)	(25 729)
---	------------	-----------

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Découvert bancaire	(5 000)	17 000
Remboursement de la dette à long terme	(20 000)	(26 000)
	(25 000)	(9 000)

**AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE
ET DES ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE**

(26 598) 206 070

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, début de l'exercice	303 936	97 866
---	---------	--------

ENCAISSE ET ÉQUIVALENTS D'ENCAISSE, fin de l'exercice	277 338 \$	303 936 \$
---	------------	------------

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

1. OBJECTIF DE L'ORGANISATION

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a été incorporé en municipalité par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. En tant que municipalité, le Village est exempté d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

2. CHANGEMENT DE MÉTHODES COMPTABLES

À partir du 1er janvier 2011, le Village a procédé au retraitement de ses états financiers pour adopter les normes comptables du secteur public (CSP). Les modifications ont été apportées pour se conformer aux dispositions du chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles et pour l'adoption de la comptabilité d'exercice intégrale. Le chapitre 3150 établit les normes de comptabilisation et de présentation des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont une ressource économique importante gérée par les gouvernements et un élément clé dans la prestation de plusieurs programmes gouvernementaux. Les normes exigent que ces actifs soient enregistrés au coût historique dans le bilan et que leur coût soit réparti sur des périodes comptables futures au moyen de charges d'amortissement selon la durée de vie utile estimée des immobilisations corporelles. Le Village a dû enregistrer rétroactivement le coût historique de ses immobilisations corporelles et les amortissements cumulés en vue du retraitement pour les exercices précédents.

Le Village Incorporé de Pointe-Verte a déterminé le coût historique sur la base des documents comptables historiques et des coûts de remplacement actualisés. Si le coût historique ne pouvait pas être déterminé, l'actif a été enregistré à une valeur nominale.

Les montants présentés dans un but comparatif au 31 décembre 2011 ont été redressés par rapport à ceux présentés antérieurement. Les ajustements suivants ont été apportés aux périodes antérieures :

Ajustements au surplus annuel

Surplus annuel, tel que déclaré précédemment dans le fonds de fonctionnement	22 578 \$
Surplus annuel des autres fonds ;	169 703
Moins : - Surplus de l'avant-dernier exercice	(29 150)
- Amortissement des immobilisations corporelles	(160 375)
- Charges capitalisées en immobilisations antérieurement	(38 899)
<u>Plus : - Immobilisations passées en charges antérieurement</u>	<u>13 480</u>
Déficit annuel redressé	(22 663) \$

Ajustement à la valeur comptable nette des immobilisations corporelles

Tel que déclaré précédemment le 31 décembre 2010	7 269 176 \$
Ajustements nets aux coûts historiques des immobilisations corporelles	(4 566 368)
<u>Dépense d'amortissement enregistré</u>	<u>(160 375)</u>

Valeur comptable nette ajustée au 31 décembre 2011 2 542 433 \$

Voir Note 12 pour la réconciliation du surplus accumulé.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers consolidés de la Municipalité reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de l'institut canadien des comptables agréés.

La Municipalité a adopté les normes du CSP le 1er janvier 2011.

Les états financiers consolidés présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état de la situation financière consolidé comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

(a) Entité publiante

Les états financiers consolidés du Village Incorporé de Pointe-Verte reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses, les variations de l'actif net et des flux de trésorerie de l'entité publiante.

Les transactions et les soldes interfonds et organisationnels ont été éliminés.

(b) Budget

Les montants inscrits aux présents états financiers consolidés ont été approuvés par le conseil le 12 décembre 2011 et par le Ministre des gouvernements locaux le 8 janvier 2012.

(c) Constatation des revenus

Les revenus non affectés sont enregistrés sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatés lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés. Les autres revenus sont enregistrés lorsqu'ils sont réalisés.

(d) Constatation des dépenses

L'inscription des dépenses se fait selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les engagements de l'année en cours relatifs à des biens et à des services sont comptabilisés à la date du bilan.

(e) Prévisions comptables

La présentation des états financiers consolidés, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses ayant une incidence sur les montants et les notes aux états financiers consolidés. Ces estimations et hypothèses sont basées par la direction avec la meilleure de leurs connaissances des faits actuels et des actions futures de la municipalité. Il est donc possible que les résultats réels diffèrent de ces estimations.

(f) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de placements à court terme, des comptes à recevoir, des montants à recevoir du gouvernement fédéral, des comptes à payer et frais courus, des revenus différés et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants taux d'intérêt, taux de change ou risque de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**(f) Instruments financiers (suite)**

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes à recevoir. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

(g) Encaisse et équivalents d'encaisse

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

(h) Immobilisations corporelles

À partir du 1er janvier 2011, la Municipalité a adopté les dispositions du CSP, au chapitre 3150 sur les immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

	Durée de vie utile
Terrains Tous les terrains détenus par le Village, y compris les terrains sous les bâtiments.	s.o.
Bâtiments Tous les bâtiments détenus par le Village, sauf les installations de traitement, comme l'immobilisation unique ou divisée en ses composantes : la structure, l'intérieur, l'extérieur, les éléments et le matériel mécanique, électrique et spécialisé ainsi que les préparatoires.	30 à 40 ans
Ouvrages de génie Toutes les infrastructures des travaux publics, y compris les routes, les trottoirs, l'éclairage public, les feux de signalisation, les égouts pluviaux, les conduites d'eau et les égouts collecteurs.	5 à 60 ans
Matériel et outillage Incluent les actifs en technologie de l'information, les panneaux de signalisation, les améliorations locatives et les actifs similaires.	5 à 15 ans
Véhicules Tous les véhicules du Village, y compris les autos, les camions et les actifs similaires.	5 ans
Améliorations foncières Incluent les grands projets d'aménagement paysager, les terrains de sports/cours, les sentiers de randonnée, les voies pavées, les terrains de stationnement, les terrains de jeux et les actifs similaires.	5 à 25 ans
Structures maritimes Incluent les quais, échafaudages, embarcadères, jetées, rampes d'accès à l'eau, brise-lame et barrages.	25 ans

3. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

(h) Immobilisations corporelles (suite)

Le Village a un seuil de capitalisation de 5 000 \$ tandis que le Parc Atlas a un seuil de capitalisation de 2 500\$. Tout élément acheté en dessous de ces seuils est comptabilisé comme une charge pendant l'exercice où il est acquis. Seule exception : les groupes d'actifs qui comprennent les ordinateurs et les actifs de même nature.

Les subventions, les dons de promoteurs de lotissement et les apports d'autres tiers sont tous comptabilisés comme un produit au cours de l'exercice où la charge liée à l'immobilisation est engagée. Le coût entier de l'immobilisation est capitalisé au cours de l'exercice où l'immobilisation est pratiquement achevée et mise en service.

Le Village de Pointe-Verte a adopté sa politique sur le traitement des immobilisations corporelles le 25 février 2013.

(i) Information sectorielle

La Municipalité est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants.

Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services d'urbanisme

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant, les parcs et terrains de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Services d'égout

Cette section est responsable de la fourniture de services d'égout, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

4. SOMMES À RECEVOIR DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

	2012	2011
Agence du revenu du Canada :		
- TVH à payer	19 616 \$	9 626
- Déductions à la source	(1 338)	-
	18 278 \$	9 626 \$

5. DETTE À LONG TERME

	2012	2011
<u>Débiteure</u>		
Série de 3,300% à 4,150%, échéant en 2013, IOC#07-51	9 000 \$	18 000 \$
Série de 3,300 % à 4,850 %, échéant en 2018, IOC#07-79	151 000	162 000
	160 000 \$	180 000 \$

Les remboursements de capital requis à l'échéance sur ces certificats de dette sont les suivants pour les cinq prochains exercices :

2013	20 000 \$
2014	12 000
2015	12 000
2016	13 000
2017	13 000
	70 000 \$

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de ces dettes à long terme comptabilisées au bilan. Voici, selon le même ordre que ci-dessus, les numéros de certificat, les numéros de décret et les dates d'émission des décrets.

<u>Numéro du certificat</u>	<u>Numéro du décret</u>	<u>Date émise</u>
AY 36 - 2008	#07-51	16 mai 2008
AY 35 - 2008	#07-79	16 mai 2008

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés****Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012**

6. ÉVENTUALITÉS

Le village a garanti, en partie, un prêt de la Commission des Déchets Solides Népissiguit-Chaleur. Ce prêt est garanti par cinq autres municipalités.

Le village a garanti, en partie, la marge de crédit du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

Le village a garanti, en partie, la location d'un 4x4 du Comité Mixte des Services de Police BNPP.

7. PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le Village respecte les normes comptables du *Manuel de comptabilité de l'ICCA pour le secteur public*. Le Village est aussi tenu de respecter les normes exposées dans le guide sur la présentation des rapports financiers municipaux de la province du Nouveau-Brunswick. Les différences dans les conventions comptables comprennent la méthode pour comptabiliser les immobilisations corporelles et les virements gouvernementaux. Le *Manuel* exige également la consolidation entière des fonds.

8. COMPTES INTER-FONDS

Les comptes inter-fonds au 31 décembre 2012, représentent les opérations de l'année courante et sont alors conformes à la politique établie par le ministère.

9. SURPLUS AU FONDS DU SERVICE D'ÉGOUT

La Loi sur les municipalités exige que les surplus/déficits au fonds du service d'égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante. La balance du surplus à la fin de l'année est la suivante :

	2012	2011
2012 Surplus	57 134 \$	- \$
2011 Surplus	13 605	13 605
2010 Surplus	-	17 545
	70 739 \$	31 150 \$

10. DONNÉES COMPARATIVES

Certaines données comparatives ont été modifiées pour s'adapter à la présentation de l'année courante.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

11. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Infrastructure										Total 2011	
	Terrain	Améliorations foncières	Bâtiments	Matériel et outillage	Véhicules et équipements lourds	Routes et rues	Installations de traitements	Égouts	Structures maritimes	Total 2012		
COÛT												
Solde au début de l'exercice	107 157 \$	101 825 \$	1 441 900 \$	568 827 \$	325 384 \$	1 620 221 \$	1 096 406 \$	1 938 790 \$	130 767 \$	7 331 277 \$	7 305 548 \$	
Plus : Ajouts nets au cours de l'exercice	-	-	-	16 687	-	117 013	-	-	-	133 700	25 729	
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	107 157	101 825	1 441 900	585 514	325 384	1 737 234	1 096 406	1 938 790	130 767	7 464 977	7 331 277	
AMORTISSEMENT CUMULÉ												
Solde au début de l'exercice	-	82 473	1 066 592	487 517	213 258	1 344 400	913 499	581 637	99 468	4 788 844	4 628 469	
Plus : Amortissement au cours de l'exercice	-	6 873	30 985	32 914	11 209	9 016	32 558	32 313	5 231	161 099	160 375	
SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE	-	89 346	1 097 577	520 431	224 467	1 353 416	946 057	613 950	104 699	4 949 943	4 788 844	

VALEUR COMPTABLE NETTE DES

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	107 157 \$	12 479 \$	344 323 \$	65 083 \$	100 917 \$	383 818 \$	150 349 \$	1 324 840 \$	26 068 \$	2 515 034 \$	2 542 433 \$
------------------------------------	------------	-----------	------------	-----------	------------	------------	------------	--------------	-----------	--------------	--------------

Comprenant les postes suivants :

Immobilisations du Fonds général de capital	25 315 \$	- \$	104 788 \$	5 424 \$	- \$	- \$	125 220 \$	1 324 840 \$	- \$	1 585 587 \$	1 648 428 \$
Immobilisations du Fonds de capital du service d'égout	61 488	12 479	118 068	55 664	100 917	383 818	-	-	-	732 434	664 055
Immobilisation du Parc Atlas	20 354	-	121 467	3 995	-	-	25 129	-	26 068	197 013	229 950

	107 157 \$	12 479 \$	344 323 \$	65 083 \$	100 917 \$	383 818 \$	150 349 \$	1 324 840 \$	26 068 \$	2 515 034 \$	2 542 433 \$
--	------------	-----------	------------	-----------	------------	------------	------------	--------------	-----------	--------------	--------------

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

12. TABLEAU DE LA RÉCONCILIATION DU SURPLUS ACCUMULÉ AUX EXIGENCES DE LA COMPTABILITÉ DU SECTEUR PUBLIC (CCSP)

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement du service d'égout	Réserve de machineries et d'équipements	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Parc Atlas (Filiale)	Total
Surplus (déficit) annuel de 2011	56 470 \$	22 575 \$	20 678 \$	13 605 \$	145 \$	380 \$	5 080	75 410	(2 062)	192 281 \$
Ajustement du surplus annuel (déficit) de 2011 aux fins des exigences du CCSP :										
Surplus (déficit) - deuxième exercice précédent	-	(19 552)	-	(9 598)	-	-	-	-	-	(29 150)
Remboursement du principal de la dette à long terme	(17 000)	17 000	(9 000)	9 000	-	-	-	-	-	-
Charges d'amortissements	(61 469)	-	(62 840)	-	-	-	-	-	-	-
Transferts entre fonds :										
- Élimination de transfert	(39 470)	39 470	-	-	-	-	-	-	(36 066)	(160 375)
- Élimination de transfert	-	-	(11 678)	11 678	-	-	-	-	-	-
- Élimination de transfert	-	-	80 000	(80 000)	-	(80 000)	-	-	-	-
- Élimination de transfert	-	29 919	-	-	-	-	75 000	(75 000)	(29 919)	-
Immobilisations capitalisées mais passées en charges antérieurement	13 480	-	-	-	-	-	-	-	-	13 480
Charges capitalisées en immobilisations antérieurement	(27 221)	-	(11 678)	-	-	-	-	-	-	(38 899)
Consolidation du Parc Atlas	-	(68 047)	-	-	-	-	-	-	68 047	68 047
Total des ajustements du surplus annuel de 2011	(131 680)	(1 210)	(95 196)	91 080	-	-	(5 000)	(75 000)	2 062	(214 944)
Surplus (déficit) annuel de 2011 selon les exigences du CCSP	(75 210)	21 365	(74 518)	104 685	145	380	80	410	-	(22 663)
Surplus accumulé avant ajustements sur exercices antérieurs au début de l'année	3 070 987	29 207	4 087 064	32 578	19 829	36 327	82 498	7 674	-	7 366 164
Ajustements sur exercices antérieurs	(2 326 391)	16 948	(2 422 108)	88 876	-	-	(75 000)	-	-	(4 717 675)
SURPLUS (DÉFICIT) ACCUMULÉ SELON LES EXIGENCES DU CCSP À LA FIN DE L'EXERCICE	669 386 \$	67 520 \$	1 590 438 \$	226 139 \$	19 974 \$	36 707 \$	7 578	8 084	-	2 625 826 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

13. TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES

	Services d'administration générale	Services de protection	Services des transports	Services d'hygiène	Service d'urbanisme	Services récréatifs et culturels	Services financiers	Services d'égout	2012	2011
PRODUITS										
Mandat d'imposition	184 835 \$	127 668 \$	115 146 \$	46 510 \$	27 113 \$	856 \$	13 606 \$	-	515 734 \$	494 562 \$
Prestations de service à d'autres gouvernements	-	-	58 038	-	-	-	-	-	58 038	58 345
Subventions inconditionnelles	65 882	47 123	42 501	17 167	10 008	316	5 022	-	188 019	191 856
Ventes du service d'égout et autres	-	-	-	-	-	3 639	-	136 335	139 974	145 753
Autres revenus internes et externes	146 785	-	-	-	-	-	-	-	146 785	110 064
Intérêts	3 271	-	-	-	-	-	-	34 088	37 359	29 658
Revenus du Parc Atlas (Note 16)	-	-	-	-	-	53 830	-	-	53 830	65 741
	400 773	174 791	215 685	63 677	37 121	58 641	18 628	170 423	1 139 739	1 095 979
CHARGES										
Salaires et avantages sociaux	140 639	201 454	-	-	-	33 400	-	-	375 493	322 571
Services législatifs	31 487	-	-	-	-	-	-	-	31 487	23 313
Biens et services	84 205	20 102	152 787	63 114	8 820	51 854	-	34 760	415 642	501 220
Amortissement	25 746	26 248	9 697	37	-	36 531	-	62 840	161 099	160 375
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	-	-	2 044	8 054	-	10 098	9 029
Intérêts sur la dette à long terme	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mauvaises créances	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Divers	27 830	6 539	-	-	-	-	-	5 741	5 741	24 388
Achats d'équipement	-	-	-	-	-	-	-	-	34 369	40 099
	309 907	254 343	162 484	63 151	8 820	123 829	8 054	103 341	1 033 929	1 118 642
SURPLUS (DEFICIT) DE L'EXERCICE	90 866 \$	(79 552) \$	53 201 \$	526 \$	28 301 \$	(65 188) \$	10 574 \$	67 082 \$	105 810 \$	(22 663) \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

14. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement du service d'égout	Réserve de machineries et d'équipements	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Parc Atlas (Filiale)	Total
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2012	\$ 18,753	\$ 19,822	\$(62,840)	\$ 126,805	\$ 302	\$ 474	\$ 113	\$ 2,381	\$ -	\$ 105,810
Ajustement du surplus annuel pour le financement requis										
Surplus (déficit) - deuxième exercice précédent	-	16,076	-	17,545	-	-	-	-	-	33,621
Transferts entre fonds :										
- Élimination de transfert	-	-	-	(54,523)	-	-	-	54,523	-	-
- Élimination de transfert	-	23,693	-	(23,693)	-	-	-	-	-	-
- Élimination de transfert	-	(37,438)	-	-	-	-	-	-	37,438	-
- Remboursement du principal de la dette à long terme	11,000	(11,000)	9,000	(9,000)	-	-	-	-	-	-
Dépense d'amortissement	65,322	-	62,840	-	-	-	-	-	32,937	161,099
Subvention - Taxe sur l'essence	(117,012)	117,012	-	-	-	-	-	-	-	-
Dépenses en capital	133,700	(133,700)	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat du Parc Atlas (Note 16)	32,937	30,263	-	-	-	-	-	-	(63,200)	-
Provision pour congés de maladie courus	-	8,075	-	-	-	-	-	-	-	8,075
Total des ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2012	125,947	12,981	71,840	(69,671)	-	-	-	54,523	7,175	202,795
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES FONDS POUR L'ANNÉE 2012	\$ 144,700	\$ 32,803	\$ 9,000	\$ 57,134	\$ 302	\$ 474	\$ 113	\$ 56,904	\$ 7,175	\$ 308,605

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

15. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve de machineries et d'équipements	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égouts	Réserve de capital du service d'égouts	Total 2012	Total 2011
ACTIFS						
Dépôts à terme	\$ 20,094	\$ 37,002	\$ 7,603	\$ 164,582	\$ 229,281	\$ 146,668
Intérêts à recevoir	182	179	88	1,907	2,356	676
À recevoir du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	53,500	53,500	80,000
SURPLUS ACCUMULÉ	\$ 20,276	\$ 37,181	\$ 7,691	\$ 219,989	\$ 285,137	\$ 227,344
REVENU						
Intérêts	\$ 302	\$ 474	\$ 113	\$ 2,381	\$ 3,270	\$ 935
Transfert du fonds de fonctionnement du service d'égout	-	-	-	54,523	54,523	80,000
	302	474	113	56,904	57,793	80,935
SURPLUS POUR L'ANNÉE 2012	\$ 302	\$ 474	\$ 113	\$ 56,904	\$ 285,137	\$ 80,935

Nom de l'investissement	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
Épargne à terme régulière	\$ 20,094	1.050%	25 janvier 2013
Épargne à terme régulière	\$ 22,474	1.150%	16 décembre 2013
Épargne à terme régulière	\$ 14,528	1.850%	16 mai 2017
Épargne à terme régulière	\$ 7,603	1.850%	16 mai 2017
Épargne à terme régulière	\$ 164,207	1.850%	16 mai 2017

Résolutions du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves:

Proposé par le conseiller John Kowialuk, appuyé par le conseiller Michel Haché qu'un montant de 53 500 \$ soit transféré du fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de réserve de fonctionnement.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion du Conseil le 17 décembre 2012.

Proposé par le conseiller Marc Arseneau, appuyé par le conseiller John Kowialuk qu'un montant de 1 023 \$ soit transféré du fonds de fonctionnement du service d'égout au fonds de réserve de fonctionnement.

Je certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion du Conseil le 25 février 2013.

Vincent Poirier
Secrétaire-trésorier
Village Incorporé de Pointe-Verte

Sceau Municipal
Date

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

14. RÉCONCILIATION DU SURPLUS ANNUEL

	Fonds de capital général	Fonds de fonctionnement général	Fonds de capital du service d'égout	Fonds de fonctionnement du service d'égout	Réserve de machineries et d'équipements	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égout	Réserve de capital du service d'égout	Parc Atlas (Filiat)	Total
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL DE 2012	18 753 \$	19 822 \$	(62 840) \$	126 805 \$	302 \$	474 \$	113 \$	2 381 \$	-	105 810 \$
Ajustement du surplus annuel pour le financement requis										
Surplus (déficit) - deuxième exercice précédent	-	16 076	-	17 545	-	-	-	-	-	33 621
Transferts entre fonds :										
- Élimination de transfert	-	-	-	(54 523)	-	-	-	54 523	-	-
- Élimination de transfert	-	23 693	-	(23 693)	-	-	-	-	-	-
- Élimination de transfert	-	(37 438)	-	-	-	-	-	-	-	-
- Remboursement du principal de la dette à long terme	11 000	(11 000)	9 000	(9 000)	-	-	-	-	37 438	-
Dépense d'amortissement	65 322	-	62 840	-	-	-	-	-	-	-
Subvention - Taxe sur l'essence	(117 012)	117 012	-	-	-	-	-	-	32 937	161 099
Dépenses en capital	133 700	(133 700)	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat du Parc Atlas (Note 16)	32 937	30 263	-	-	-	-	-	-	(63 200)	-
Total des ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2012	125 947	4 906	71 840	(69 671)	-	-	-	54 523	7 175 \$	194 720
EXCÉDENT (DÉFICIT) DES FONDS POUR L'ANNÉE 2012	144 700 \$	24 728 \$	9 000 \$	57 134 \$	302 \$	474 \$	113	56 904	7 175 \$	300 530 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

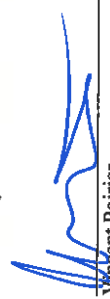
15. ÉTATS DES RÉSERVES

	Réserve de machineries et d'équipements	Réserve de fonctionnement général	Réserve de fonctionnement du service d'égoûts	Réserve de capital du service d'égoûts	Total 2012	Total 2011
ACTIFS						
Dépôts à terme	20 094 \$	37 002 \$	7 603 \$	164 582 \$	229 281 \$	146 668 \$
Intérêts à recevoir	182	179	88	1 907	2 356	676
SURPLUS ACCUMULÉ	20 276 \$	37 181 \$	7 691 \$	166 489 \$	231 637 \$	147 344 \$
REVENU						
Intérêts	302 \$	474 \$	113 \$	2 381 \$	3 270 \$	935 \$
SURPLUS POUR L'ANNÉE 2012	302 \$	474 \$	113 \$	2 381 \$	231 637 \$	935 \$

Nom de l'investissement	Montant principal	Taux d'intérêt	Maturité
Épargne à terme régulière	20 094 \$	1.050%	25 janvier 2013
Épargne à terme régulière	22 474 \$	1.150%	16 décembre 2013
Épargne à terme régulière	14 528 \$	1.850%	16 mai 2017
Épargne à terme régulière	7 603 \$	1.850%	16 mai 2017
Épargne à terme régulière	164 207 \$	1.850%	16 mai 2017

Résolution du conseil concernant la contribution aux ou du transfert des réserves:

Proposé par le conseiller Marc Arseneau, appuyé par le conseiller John Kovtchaluk qu'un montant de 1 023 \$ soit transféré du fonds de fonctionnement du service d'égoût au fonds de réserve de fonctionnement.
 Le certifie que les résolutions ci-haut sont des copies vraies et exactes des résolutions adoptées à une réunion du Conseil le 25 février 2013.


 Vincent Poirier
 Secrétaire-trésorier
 Village Incorporé de Pointe-Verte

13 mai 2013
 Date

Sceau Municipal

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

16. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS

	2012	2011
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	655 \$	332 \$
Remises gouvernementales à recevoir	235	590
Comptes à recevoir	1 320	-
	2 210 \$	922 \$
PASSIFS		
Avances bancaires	13 000 \$	18 000 \$
Comptes à payer et frais courus	15 791	16 679
	28 791	34 679
DETTE NETTE	(26 581) \$	(33 757) \$
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisation corporelles	197 013 \$	229 950 \$
SURPLUS ACCUMULÉ	170 432 \$	196 193 \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

16. ÉTAT DE FONCTIONNEMENT DE LA FILIALE - PARC ATLAS (suite)

	2012	2011
PRODUITS		
Ventes	19 046 \$	24 642 \$
Activités	14 103	18 281
Autres	6 338	10 767
Octrois	14 343	12 051
	53 830	65 741
CHARGES		
Achats	15 322	21 857
Amortissement	32 937	36 066
Assurance	1 518	1 453
Électricité	10 515	10 864
Entretien et réparation	5 809	6 998
Frais bancaires	2 044	1 774
Frais de bureau	783	1 315
Honoraires professionnels	2 075	2 050
Impôt foncier	4 752	4 678
Permis	976	1 200
Projet spécial	3 825	971
Publicité et promotion	1 944	3 180
Salaires et avantages sociaux	33 400	40 093
Téléphone	1 130	1 289
	117 030	133 788
SURPLUS (DÉFICIT) ANNUEL	(63 200) \$	(68 047) \$

La filiale mentionnée ci-haut est incluse dans les états financiers.

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE
Notes aux états financiers consolidés
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

17. BUDGET DE FONCTIONNEMENT RÉCONCILIÉ AU BUDGET CSP

	Budget de fonctionnement général	Budget de fonctionnement égout	Amortissement Immobilisations	Transferts	Total
PRODUITS					
Mandat d'imposition	515 734 \$	\$	\$	\$	515 734 \$
Prestation de services à d'autres gouvernements - Services des transports	57 977	-	-	-	57 977
Subventions inconditionnelles	188 019	-	-	-	188 019
Ventes du service d'égout et autres	3 700	144 501	-	-	148 201
Autres revenus de provenance externes et internes	11 978	-	-	-	11 978
Autres transferts	5 000	-	-	(5 000)	-
Surplus avant-dernier exercice	16 076	17 545	-	(33 621)	-
	798 484	162 046	-	(38 621)	921 909
CHARGES					
Services d'administration générale	311 508	2 741	-	(27 438)	286 811
Services de protection	232 258	-	-	-	232 258
Services des transports	159 231	-	-	-	159 231
Services d'hygiène du milieu	64 256	-	-	-	64 256
Services d'urbanisme	8 820	-	-	-	8 820
Services récréatifs et culturels	2 098	-	-	-	2 098
Services financiers					
Frais du service de la dette					
- Versements sur le capital de la dette à long terme	11 000	9 000	-	(20 000)	-
- Intérêts et frais bancaires	500	80	-	-	580
- Intérêts sur la dette à long terme	7 297	556	-	-	7 853
- Dépenses en capital	1 516	8 000	-	(9 516)	-
- Mauvaises créances	-	5 000	-	-	5 000
Administration	-	12 992	-	-	12 992
Électricité	-	20 516	-	-	20 516
Entretiens et réparations	-	18 161	-	-	18 161
Transfert au fonds de réserve	-	85 000	-	(85 000)	-
	798 484	162 046	-	(141 954)	818 576
SURPLUS	-	\$	-	\$	103 333 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

18. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE REVENUS

	(Non-audité) 2012 Budget	2012 Actuel	2011 Actuel
<u>Prestations de service à la Province du Nouveau-Brunswick</u>			
Chemins et rues	57 977 \$	58 038 \$	58 345 \$
<u>Vente de services</u>			
Location de salle	3 700 \$	3 639 \$	3 680 \$
Service d'égout	144 501	136 335	142 073
	148 201 \$	139 974 \$	145 753 \$
<u>Autres revenus de provenance externes et internes</u>			
Location du bureau de poste	1 470 \$	1 469 \$	2 169 \$
Subventions salariales	-	6 751	6 410
Subventions	-	9 585	28 860
Subvention - taxe sur l'essence	-	117 012	-
Centre de santé	7 508	6 940	55 637
Autres	3 000	5 028	16 988
	11 978 \$	146 785 \$	110 064 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES

	(Non-audité) 2012 Budget	2012 Actuel	2011 Actuel
Services d'administration générale			
<i>Services législatifs</i>			
Maire	13 718 \$	12 299 \$	10 900 \$
Conseillers	14 620	19 188	12 413
	28 338	31 487	23 313
<i>Administration</i>			
Administrateur(trice)	52 025	45 828	49 821
Amortissement	-	25 746	25 109
Secrétaire municipal	39 235	44 358	34 866
Immeubles	67 616	78 724	74 465
Concierge	2 341	2 330	584
Autres employés	56 641	48 123	43 919
Projets spéciaux	-	-	9 664
Autres services	12 842	7 291	13 715
	230 700	252 400	252 143
<i>Gestion des finances</i>			
Audit externe	5 741	5 482	5 310
	5 741	5 482	5 310
<i>Autres services d'administration</i>			
Honoraires professionnels	1 000	802	284
Conventions et délégations	1 200	200	1 144
Assurance responsabilité	16 832	10 951	9 470
Cotisations	3 000	2 243	2 754
Évaluation foncière	-	6 342	6 111
	22 032	20 538	19 763
	286 811 \$	309 907 \$	300 529 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE

Notes aux états financiers consolidés

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2012 Budget	2012 Actuel	2011 Actuel
Services de protection			
<i>Service de police</i>			
Police - B.N.P.P.	201 454 \$	201 454 \$	193 374 \$
<i>Protection contre les incendies</i>			
Administration	6 148	5 140	4 206
Amortissement	-	26 248	24 981
Avertisseurs d'incendie	750	772	693
Matériaux de lutte contre les incendies	10 099	7 219	8 984
Formation	7 268	6 971	6 396
	24 265	46 350	45 260
<i>Autres services</i>			
Contrôle des animaux	6 539	6 539	6 629
	232 258 \$	254 343 \$	245 263 \$
Services des transports			
<i>Service de transport en commun</i>			
Équipement général	3 100 \$	4 026 \$	2 542 \$
<i>Chemins et rues</i>			
Amortissement	-	9 697	7 747
Entretien au cours de l'été	18 000	17 860	23 369
Enlèvement de la neige	112 305	105 582	110 770
	130 305	133 139	141 886
<i>Éclairage des rues</i>	25 826	25 319	25 319
	159 231 \$	162 484 \$	169 747 \$

VILLAGE INCORPORÉ DE POINTE-VERTE**Notes aux états financiers consolidés**

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2012

19. ANNEXE COMPLÉMENTAIRE DES COMPTES DE DÉPENSES (suite)

	(Non-audité) 2012 Budget	2012 Actuel	2011 Actuel
<u>Services d'hygiène du milieu</u>			
Amortissement	- \$	37 \$	37 \$
Dépotoir et enlèvement	64 256	63 114	62 091
	64 256 \$	63 151 \$	62 128 \$
<u>Services d'urbanisme</u>			
Commission d'urbanisme	6 016 \$	6 016 \$	5 937 \$
Agence de développement	-	-	450
Parc et commissariats industriels	2 804	2 804	2 804
	8 820 \$	8 820 \$	9 191 \$
<u>Services récréatifs et culturels</u>			
Amortissement	- \$	3 594 \$	3 594 \$
Centre de santé	1 650	2 615	25 107
Parcs et arénas	448	590	401
Parc Atlas (Note 16)	-	117 030	133 787
	2 098 \$	123 829 \$	162 889 \$
<u>Services financiers</u>			
<i>Frais du service de la dette</i>			
Intérêts et frais bancaires	580 \$	301 \$	356 \$
Intérêts sur la dette à long terme	7 853	7 753	8 673
Achats d'équipements	-	-	11 678
	8 433 \$	8 054 \$	20 707 \$
<u>Raccordement et évacuation des eaux d'égouts</u>			
Achat d'équipement	- \$	- \$	25 969 \$
Administration	12 992	7 423	7 635
Amortissement	-	62 840	62 840
Électricité	20 516	21 443	20 664
Entretien général	18 161	5 894	6 692
Mauvaises créances	5 000	5 741	24 388
	56 669	103 341	148 188